



## SKI DE FOND QUÉBEC

### Critères de sélection pour support financier au Championnat canadien 2018 – Thunder Bay, ON – 10 au 17 mars 2018

#### OBJECTIFS :

- Identifier et supporter la meilleure délégation d'athlètes québécois pour chaque catégorie lors du Championnat canadien
- Promouvoir le développement de l'excellence chez nos athlètes de toutes les catégories au Championnat canadien (Juvénile, Junior et Senior)

Le support aux athlètes pour le Championnat canadien ne doit pas se limiter aux athlètes qui pratiquent dans leurs clubs; il s'étend aussi à ceux et celles qui performant aux niveaux les plus élevés en représentant la province.

#### CRITÈRES DE SÉLECTION :

- A) Les athlètes qui auront été sélectionnés pour les Championnats du monde junior, U23, senior ou pour les Jeux olympiques de la saison en cours auront le support financier maximal (voir tableau à la fin du document).
- B) En plus des athlètes sélectionnés au point A, les 2 meilleurs athlètes de chaque sexe des catégories Juvénile, Junior B, Junior A et Senior (incluant U23) auront le support financier maximal.
- C) En plus des athlètes sélectionnés aux points A et B, les athlètes ayant un assez faible écart avec le meneur de leur catégorie seront sélectionnés, jusqu'à un maximum de 12 athlètes. Ceux-ci recevront un support financier moyen déterminé selon le budget disponible (voir les écarts dans les sections « précisions » ci-dessous).
- D) À moins d'avoir été déjà sélectionné aux points A, B ou C ci-dessus, les athlètes qui ne sont pas identifiés Excellence seront éligibles à un support financier minimum calculé selon les frais d'inscription aux courses lors du Championnat canadien s'ils répondent aux critères suivants :

*Pour les Juniors :* avoir été sélectionné par un Centre de développement national ou par Ski de fond Canada pour participer à une compétition d'envergure à l'extérieur du Canada (par exemple le Tour B européen, le Championnat américain, etc.)



*Pour les Seniors* : avoir été sélectionné par un Centre de développement national ou par Ski de fond Canada pour participer à une compétition d'envergure à l'extérieur du Canada (par exemple le Tour B européen, le Championnat américain, etc.) ET avoir un écart avec les critères de performance internationaux (CPI) de sprint ou de distance de -3 pts ou plus (listes utilisées : listes de points canadiens de l'Équipe nationale senior (« NST ») comprenant les courses de 1<sup>er</sup> niveau ayant eu lieu entre le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et le 25 février 2018). Voir l'annexe pour consulter les écarts avec les CPI.

### Précisions pour les Juvénile et Junior B :

- Les athlètes seront sélectionnés en utilisant le ratio de 70% des points de distance + 30% des points de sprint sur la liste de points canadiens (LPC) régulière.
- Les courses ayant eu lieu dans la période du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 25 février 2018 seront comptabilisées dans le calcul décrit ci-haut (ratio 70-30).
- Pour être éligibles, les athlètes devront avoir fait un minimum de 6 courses au total durant cette période.
- Les athlètes sélectionnés au point C de la section « critères de sélection » seront ceux qui auront un écart de points canadiens avec le meneur de leur catégorie de :
  - 2 points ou moins pour les Junior B
  - 2,5 points ou moins pour les Juvéniles

### Précisions pour les Junior A et Senior :

- Les athlètes seront sélectionnés en utilisant le ratio de 70% des points de distance + 30% des points de sprint sur les listes de points canadiens de l'Équipe nationale senior (listes « NST » qui comprennent seulement les courses de 1<sup>er</sup> niveau).
- Les courses ayant eu lieu dans la période du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 25 février 2018 seront comptabilisées dans le calcul décrit ci-haut (ratio 70-30).
- Pour être éligibles, les athlètes devront avoir fait un minimum de 6 courses au total durant cette période.
- Les athlètes sélectionnés au point C de la section « critères de sélection » seront ceux qui auront un écart de points canadiens avec le meneur de leur catégorie de :
  - 1,5 point ou moins pour les Seniors
  - 2 points ou moins pour les Juniors A



\* **Nouveauté** : En plus du support financier alloué à la participation au Championnat des athlètes sélectionnés, ceux-ci auront accès à des bourses remises aux meilleurs de chaque course des catégories U23 et Senior (montants à déterminer en fonction des budgets disponibles).

Précisions :

- Les Juniors A courant en « Open » au Championnat canadien seront également éligibles aux bourses pour ces courses mais ils recevront une bourse seulement à condition de répondre aux critères U23 ou Senior.
- Un athlète qui répondrait aux critères U23 et Senior (ex. : un athlète U23 terminant également 1<sup>er</sup> Senior dans une course) ne pourra se voir attribuer qu'une seule bourse, celle du montant le plus élevé.

Les critères précis à atteindre ainsi que les montants des bourses seront affichés au cours du mois de février 2018.

### **SUPPORT FINANCIER AUX ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS :**

Voir section « critères de sélection » à la 1 <sup>re</sup> page	Catégories de sélection			
	A	B	C	D
Inscriptions aux courses	100%	100%	100%	100%
Transport & Hébergement	Montant à déterminer selon le budget	Montant à déterminer selon le budget	25% à 75% du montant octroyé pour les catégories A et B	



## ANNEXE

### CRITÈRES DE PERFORMANCE INTERNATIONAUX (CPI)

Voici les CPI en terme de nombre de points canadiens à obtenir en moyenne dans les courses de 1<sup>er</sup> niveau (courses utilisées pour créer les listes de sélection de l'Équipe nationale senior (ÉNS)) :

*Note : les CPI ont été déterminés en fonction de l'analyse des résultats des athlètes ayant réussi des podiums en Coupe du Monde.*

	JA-2	SEN 1	SEN2	SEN3	SEN4	SEN5	SEN6	SEN7	SEN8	SEN9	SEN10+
Femmes sprint	91.0	93.0	94.0	95.0	96.0	96.5	97.0	97.5	97.5	97.5	97.5
Femmes distance	88.5	90.5	92.0	93.0	94.0	94.5	95.0	95.5	96.0	96.0	96.0
Hommes sprint	92.0	94.0	95.0	96.0	96.5	96.5	96.5	97.0	97.0	97.0	97.0
Hommes distance	91.5	93.5	94.5	95.0	95.5	96.0	96.5	97.0	97.5	98.0	98.5

#### Légende :

JA-2 : Junior A 2<sup>e</sup> année  
SEN 1 : Senior 1<sup>re</sup> année  
SEN 2 : Senior 2<sup>e</sup> année  
etc.

Les écarts avec ces CPI sont calculés comme ceci pour faire les listes de sélection des athlètes dans les Centres nationaux de développement :

- Les écarts des athlètes 2<sup>e</sup> année Junior A et plus jeunes au cours de la dernière saison de compétition sont calculés en comparant leurs points canadiens sur les listes de sélection de l'ÉNS aux CPI des athlètes 2<sup>e</sup> année Junior A dans le tableau ci-dessus - colonne JA-2 (ex. : les points d'un athlète Junior B 2<sup>e</sup> année sont comparés aux CPI dans la colonne JA-2).
- Les écarts des athlètes Seniors sont calculés en comparant leurs points canadiens sur les listes de sélection de l'ÉNS aux CPI des athlètes Seniors du même âge (ex. : les points d'un athlète Senior 3<sup>e</sup> année sont comparés aux CPI dans la colonne SEN 3).

\* Pour plus de détails sur les critères de performance internationaux, consulter [ce document](#) sur le site web de Ski de fond Canada.